



Comment écrire au procureur de la république

Par **hello**, le 17/06/2008 à 22:40

bonjour

comme je lai deja expliquer dans ce forum, je rencontre de nombreux problemes de tapages de la part de ma voisine du 5eme etage .

je suis allez a la police pour porter plaintes mais ceux ci veulent des preuves je suis allez voir l'agence hlm ils disent ne rien pouvoir faire sauf prendre en compte mes mains courantes jen suis deja a la 10eme au moins il mont conseiller decrire au procureur de la republique ce que je souhaiterais faire mais je ne sais pas du tout comment rediger cette lettre et ou l'envoyer .

c'est pour cela que je voudrais de laide pour me donner un modele de lettre et ladresse ou je dois envoyer cette fameuse lettre .

merci beaucoup de votre aide !!

Par **JamesEraser**, le 18/06/2008 à 22:57

[citation]je suis allez a la police pour porter plaintes mais ceux ci veulent des preuves [/citation]

Eh bien écrivez au procureur de la République. Dites bien que les services de police veulent des preuves alors qu'ils sont tenus de constater le trouble dès lors que vous le leur signalez. Précisez également que les services HLM ne veulent vous garantir la jouissance paisible du logement

Il n'y a pas de formalisme particulier je vous rassure. Soyez claire dans l'énoncé du trouble et des démarches que vous avez entreprises tant auprès des services de police que de l'office

des HLM.
Cordialement

Par **Elise**, le **26/07/2010** à **11:02**

Quelle est l'adresse SVP à laquelle il faut écrire au Procureur de la République. J'habite Paris 75008.

Merci d'avance pour ce renseignement.